

SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	39
Rapport annuel de l'OPC Maître	40



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT						
Libellé du produit	GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE	Autorité compétente	AMF Financ	(Autorité iers)	des	Marchés
Code ISIN	FR0012881670	Date de production du document	30 déc	. 2022		
Devise	EUR (€)					

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Ce produit est nourricier de GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE - I. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maitre :

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis, en constituant un portefeuille d'OPC investissant sur cette c.

Rappel de la politique d'investissement du fonds maitre :

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif

Politique de revenus : Capitalisation SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 €:

		1 an	Supérieure à 2 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	4 683,38 €	6 213,97 €
Scendilo de tensions	Rendement annuel moyen	-53,17 %	-21,17 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 694,28 €	8 407,26 €
Scenario delavorable	Rendement annuel moyen	-13,06 %	-8,31 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 864,7 €	9 899,47 €
Scenario modere	Rendement annuel moyen	-1,35 %	-0,50 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 307,51 €	11 575,24 €
Scenario lavorable	Rendement annuel moyen	13,08 %	7,59 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 2 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2016.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 €:

	1 an	Supérieure à 2 ans
Coûts totaux	385,91 €	289,54 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,90 %	2,92 %



COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200€	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
	Autres coûts récurrents	1,90 % de la valeur de votre investissement par an.	189,7 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0€	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 2 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail: reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012881670/(tab)/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012881670/(tab)/publication.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

20 juin 2022

- Mise à jour des frais courants dans les DICI à la clôture du fonds à fin mars ;
- Correction d'une coquille dans le prospectus au niveau des modalités de souscriptions/rachats pour être en phase avec les modalités du fonds maître (Groupama FP Dette Emergente) : passage de « elles sont effectuées à valeur liquidative du lendemain » à « elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue » ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

30 janvier 2023

- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 2%;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds affiche une performance de -7.28%. L'indice de comparaison composite ressort à -6.22%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. L'inflation poursuit sa progression dans les pays émergents notamment au Brésil (au plus haut depuis 2003) et en Afrique du Sud.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -5.56% en usd sur le mois d'avril. La zone EMEA est en baisse de -3,27%. La Turquie progresse de +6.21%, l'Arabie Saoudite est à +5.89% tandis que l'Afrique du Sud corrige de -12.76%. L'Asie émergente cède -5,08% pénalisée par Taïwan -9,8% et la Corée du Sud -6,33%. La Chine est à -4,08% tandis que l'Inde limite la baisse à -1,67%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -12.98%, pénalisée par le Brésil -13.71%. Le Chili est à -12,29%, le Mexique à -11,05% et la Colombie à -10.60%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.25%, la dette émergente en devises locales est en repli de -3.87%, la dette corporate est quant à elle en retrait de 2.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2 42%

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection positif et de sa surexposition sur le segment corporate. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur le mois.

La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Après un mois d'avril compliqué les marchés émergents parviennent à se stabiliser sur le mois de mai. Les nouvelles peinent cependant à enthousiasmer les investisseurs avec des autorités chinoises toujours aux prises avec le Covid 19, des indices PMI décevants en Chine et en Afrique du Sud, ou encore une inflation hors de contrôle en Turquie. Cependant, la Chine, principal pays émergent dispose encore de marges de manœuvres pour faire face au ralentissement économique et les autorités les utilisent prudemment : baisse du taux de réserves obligatoire et relâchement des contraintes pesant sur le secteur immobilier.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche une progression de 0.44% en usd sur le mois de mai. La zone EMEA est en baisse de 4.16%. L'Arabie Saoudite est en repli de 7.20%, la Turquie cède 6.63%, l'Afrique du Sud progresse quant à elle de 1.14%. L'Asie émergente est en hausse de 0.40%. L'Inde cède 5.82%, la Chine, la Corée du Sud et Taïwan progressent de respectivement 1.18%, 1.84% et 3.62%. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 8.18%. Le Mexique est à +5.71%, le Brésil à +8.38%, la Colombie +13.39% et le Chili +18.40%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 0.29%, la dette émergente en devises locales progresse de 1.52% et la dette corporate est quant à elle en retrait de 0.54%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.32%.

Le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur le mois. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Ce changement de configuration a fortement pénalisé les pays émergents producteurs de matières premières, qui affichaient depuis le début de l'année d'excellentes performances. A contrario la Chine a nettement rebondi en raison d'une tonalité plus conciliante de la part des autorités vis-à-vis du secteur privé, de l'augmentation de la distribution de crédit et d'une inflation mesurée laissant des marges de manœuvre à la PBOC. Le pays n'en reste pas moins en lutte contre l'épidémie de Covid 19 et la demande interne demeure déprimée par les mesures de confinement.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -6.65% en usd sur le mois de juin. La zone EMEA est en baisse de -10,55%. L'Afrique du Sud cède -12.73%, l'Arabie Saoudite -10.95% et la Turquie -10.17%. L'Asie émergente limite le repli à -4.84% en raison du rebond de la Chine +6.56%. La Corée du Sud est en repli de -17.09%,

Taïwan cède - 14.19% et l'Inde est à -6.75%. L'Amérique Latine sous-performe avec une lourde chute de -17.00%. La Colombie plonge de -28.98%, le Brésil de -19.16% et le Chili de -19.02% tandis que le Mexique « limite » la baisse à -9.79%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.54%, la dette émergente en devises locales est en repli de -2.84%, la dette corporate est quant à elle en retrait de -3.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,65%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Juillet 2022

Les marchés émergents ont été pénalisés par de mauvaises nouvelles en provenance de Chine : rebond de l'épidémie de covid-19, scandale bancaire provoqué par quatre banques locales, refus de certains ménages Chinois d'honorer les mensualités de leurs prêts immobiliers. Seules la tonalité plus accommodante de la FED et les mesures de soutien de la banque centrale Chinoise ont permis aux marchés émergents de rebondir sur la seconde quinzaine du mois de juillet. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est stable à -0.25% en usd sur le mois de juillet. La zone EMEA est en hausse de +3.49%. l'Arabie Saoudite progresse nettement avec +5.90%, L'Afrique du Sud est à +0.32% tandis que la Turquie cède -1.24%. L'Asie émergente cède 1.28%, pénalisée par la Chine -9.50%. La Corée du Sud est à +1.00%, Taïwan est à +2.95% et l'Inde bondi de +9.32%. L'Amérique Latine progresse de +4.26%. Le Mexique est à -0.06%, le Brésil +5.53% et le Chili +12.35%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 3.20%, la dette émergente en devises locales est à +0,29%, la dette corporate est quant à elle en hausse de 1.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2.06%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection négatif et de la surexposition à la dette corporate. Nous avons réduit notre sous-sensibilité aux taux US.

Aout 2022

Les marchés émergents continuent de faire face à un environnement compliqué avec le maintien à Jackson Hole d'un discours restrictif de la part de la Réserve Fédérale. La remontée des taux US et le renforcement du dollar sont globalement néfastes à la sphère émergente. Sur le plan macroéconomique, en Chine, la production industrielle, les ventes aux détails et l'investissement ont baissé comme le PMI manufacturier de Caixin. La POBC a quant à elle diminué ses taux de prêts hypothécaires pour la seconde fois cette année.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets parvient tout de même à surperformer les marchés actions développés avec une hausse de +0.42% en usd sur le mois d'août. La zone EMEA est en baisse de -0,79%. L'Afrique du Sud est à -4.07%, l'Arabie Saoudite progresse de +1.97%, tandis que la Turquie bondi de +22.70%. L'Asie émergente progresse de +0.36%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -3.32%. Taïwan est à -1.30%, la Chine est quasi stable à +0.22% alors que l'Inde progresse nettement de +4.11%. L'Amérique Latine progresse de +2.72% portée par le Brésil +6,41%. Le Chili est en hausse de +2.70% tandis que le Mexique abandonne -5.00%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -1.17%, la dette émergente en devises locales est à -0,67%, la dette corporate est quant à elle en légère hausse de +0,18%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.50%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection positif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Septembre 2022

Les marchés émergents n'ont pas échappé à la vague d'aversion pour le risque sur le mois de septembre et sous-performent les marchés développés. La Chine maintien contre vents et marées sa politique zero covid malgré les impacts économiques : chômage des jeunes, déséquilibres entre les régions et faiblesse de la consommation. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. L'inflation quant à elle reste globalement élevée dans les pays émergents malgré la proactivité des banques centrales locales avec toutefois d'importantes disparités. L'Europe de l'Est est impactée par la crise en Ukraine, l'Inde souffre de sa forte dépendance aux importations d'énergie. Le Brésil a quant à lui peut être passé le pic d'inflation au prix d'une politique monétaire très orthodoxe avec des taux passés de 2.00% début 2021 à fin septembre.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets chute de -11.72% en usd sur le mois de septembre. L'Asie émergente chute lourdement de -13.23%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -18.28%. Taïwan est à -15.83%, la Chine est à -14.55%, l'Inde résiste un mieux avec -6.43%. La zone EMEA est en baisse de -7,80%. L'Afrique du Sud est à -8.88%, l'Arabie Saoudite est à -7.50%, tandis que la Turquie est à -4.04%. L'Amérique Latine limite la baisse à -3.26%. Le Chili corrige de -10.57%, le Brésil est à -3.33%, le Mexique est quasi stable à -0.41%. Sur le front obligataire, la dette émergente

en devises dures est en retrait de -6.03%, la dette émergente en devises locales est à -3,87%, la dette corporate est à -3.83%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -2.35%.

Le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence. L'effet sélection négatif est compensé par la position courte sur le 10Y US et par l'effet allocation surpondérant grâce à la surpondération des obligations d'entreprises. Nous avons légèrement réduit notre surexposition à la dette d'entreprise pour repondérer la dette émergente en devises dures compte tenu de la forte remontée du 10 ans US.

Octobre 2022

A contre-courant des marchés développés, les marchés émergents ne rebondissent pas sur octobre et cèdent de nouveau du terrain. En effet, en Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir et l'aspect autoritaire du régime inquiète. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraichement accueilli par les investisseurs. Les élections au Brésil, malgré un résultat serré laissant planer le doute sur une transition sans accros, sont perçues de manière positive.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en retrait de -3.10% en usd sur le mois d'octobre. L'Asie émergente cède -5.86%, pénalisée par la Chine -16.81%. Taïwan est à -5.12% tandis que l'Inde progresse de +2.57% et la Corée du Sud rebondi de +8.34%. La zone EMEA progresse de +4.31%. L'Afrique du Sud est à +3.00%, L'Arabie Saoudite +3.12%, la Pologne +16.02% et la Turquie +23.03%. L'Amérique Latine surperforme nettement avec +9.66%. Le Chili progresse de +2.63%, le Brésil +8.62% et le Mexique +13.85%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est quasi stable à +0.08%, la dette émergente en devises locales est est en repli de -1.42%, la dette corporate sous-performe avec -2.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.38%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. Le fonds est pénalisé sur le mois par sa surexposition au crédit émergent. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. Les marchés émergents ont pleinement bénéficié de ce regain d'intérêt pour les actifs risqués, portés par la tonalité moins rigide des autorités chinoises vis-à-vis des mesures anti-covid et par la dépréciation du dollar américain qui a connu son pire mois depuis plus d'une décennie. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en fort rebond de 14.83% en usd sur le mois de novembre. L'Asie émergente affiche une performance de +18.71%, porté par la Chine +29.71%. Taïwan est à +22.21%, l'Inde +5.19%, la Corée du Sud +1.00%. La zone EMEA progresse de +4.65%. La Turquie est à +22.52%, l'Afrique du Sud +19.59% tandis que l'Arabie Saoudite cède -7.18%. L'Amérique Latine sous-performe avec une hausse limitée à +0.48%. Le Chili est à +6.11%, le Mexique +6.00% alors que le Brésil cède -2.90%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en très nette progression avec +6.95%, la dette émergente en devises locales est à +3.81%, la dette corporate est à +5.29%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. Le fonds bénéficie d'un effet sélection positif sur la quasi-totalité des sous-jacents.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales, et notamment pour la FED. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de -1.41% en usd sur le mois de décembre. L'Asie émergente affiche une performance négative de -0.82%, malgré la belle performance de la Chine +5.20%. L'Inde, Taïwan et la Corée du Sud affichent des performances très proches les unes des autres avec respectivement -5.48%, -5.46% et -5.15%. La zone EMEA cède -3.08%. La Turquie est à +8.04%, l'Arabie Saoudite à -3.33% et l'Afrique du Sud à -3.94%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -4.04%. Le Mexique est à -6.80%, le Brésil à -2.96% et le à Chili -2.50%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en légère progression de 0.38%, la dette corporate est à +1.54% et la dette émergente en devises locales est à +2.60%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est quasi stable à -0.05%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. Le fonds bénéficie d'un effet sélection positif provenant principalement du sous-jacent sélectionné sur la dette émergente corporate.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +7.90% en usd sur le mois de janvier. L'Amérique Latine surperforme avec +9.87%. Le Mexique est à +17.02%, le Chili +10.43% et le Brésil +6.94%. L'Asie émergente affiche une performance de +8.63%. Taïwan est à +12.67%, la Corée du Sud est à +12.38% et la Chine +11.78%. L'Inde est quant à elle en repli de -2.99%. La zone EMEA ferme la marche avec une hausse de « seulement » 2.29%. L'Afrique du Sud est à +4.68%, l'Arabie Saoudite à +2.18% tandis que la Turquie cède -8.17%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +3.68% suivie par la dette émergente en devises dures +3.11% et enfin la dette corporate avec +3.04%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 2.30%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Ainsi, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en baisse de -6.48% en usd sur le mois de février. La zone EMEA surperforme en « limitant » la baisse à -4.26%. L'Afrique du Sud cède -8.05% et l'Arabie Saoudite est à -7.35%, la Turquie affiche une hausse +5.76%. L'Amérique Latine est en baisse de -6.20%. Le Brésil est à -9.21%, le Chili est à -4.07%, tandis que le Mexique est quasiment stable à -0.20%. L'Asie émergente ferme la marche avec -6.87%. La Chine sous-performe avec -10.38%, la Corée du Sud est à -7.00% et l'Inde est à -4.57%. Taïwan résiste mieux avec un repli de -1.13%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +1.19% suivie par la dette émergente corporate +1.04%, enfin la dette émergente en devises dures sous-performe avec un léger retrait de -0.08%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 0.87%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence L'effet sélection est négatif notamment sur les sous-jacents de dette émergente en devise locale et de dette émergente corporate. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Mars 2023

Le cycle de resserrement monétaire se poursuit dans les pays développés, la BCE augmentant ses taux de 50bps et la FED de 25 bps. Les messages des deux institutions apparaissaient cependant plus mesurés, la BCE révisant en baisse ses prévisions d'inflation et plusieurs officiels de la FED laissant entendre que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. En Chine, l'économie poursuit sa reprise avec une hausse de la production industrielle. Il est par ailleurs à noter que le stress bancaire ayant agité l'Europe et les Etats-Unis ne s'est pas propagé à la sphère émergente.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +3.03% usd sur le mois de mars. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA progresse de 1.02%. L'Arabie Saoudite rebondi de +5.72%, l'Afrique du Sud est à +3.29% tanis que la Turquie cède 6.72%. L'Amérique du Sud enfin ne progresse que de 0.84% Le Mexique surperforme avec +3.04% tandis que le Brésil stagne -0.27% et le Chili cède -0.66%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +2.79% suivie par la dette émergente en devises dures +1.40%, enfin la dette émergente corporate sous-performe avec une progression de 0.90%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.16%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence L'effet sélection est négatif avec une sous performance importante de notre sous-jacent investi sur les obligations d'entreprises. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titues	Mouvements ("Devise de comptabilité")		
Titres	Acquisitions	Cessions	
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	5 044 420,77	2 249 540,50	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille 17 298 510,80 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

13

1.2. Composition de la rémunération

I.2.I. Le salaire fixe:

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- O De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- O De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- O D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- O D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
- 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management
- 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
Dont rémunérations variables versées en 2022	8 036 665 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3è tiers)	181 337 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2è tiers)	124 812 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1er tiers)	85 814 euros

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)	8 904 747 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 469 784 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 mars 2023

GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours de valorisation avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM FREDERIC SELLAM 2023.07.04 17:53:57 +0200

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/03/2023 en EUR

ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	17 298 510,80	15 610 418,91
OPC MAÎTRE	17 298 510,80	15 610 418,91
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	17 897,95	16 910,00
Opérations de change à terme de devises		
Autres	17 897,95	16 910,00
COMPTES FINANCIERS	229 858,20	158 075,74
Liquidités	229 858,20	158 075,74
TOTAL DE L'ACTIF	17 546 266,95	15 785 404,65

PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	17 903 617,79	15 790 927,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-328 044,69	26 032,83
Résultat de l'exercice (a,b)	-51 649,47	-52 406,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 523 923,63	15 764 554,28
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	22 343,32	20 850,37
Opérations de change à terme de devises		
Autres	22 343,32	20 850,37
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	17 546 266,95	15 785 404,65

⁽a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 218,72	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	1 218,72	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	323,16	782,36
Autres charges financières		
TOTAL (2)	323,16	782,36
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	895,56	-782,36
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	48 593,97	46 681,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-47 698,41	-47 464,05
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 951,06	-4 941,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-51 649,47	-52 406,04

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

L'OPCVM se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable OPC.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCP nourricier GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE sont évalués sur la dernière valeur liquidative du maître GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que L'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 2,00% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC *
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Le total des frais maximum de GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE sera de 2,50% par an de l'actif net. Ce taux comprend :

- Les frais de gestion directs (0,50%)
- Les frais de gestion indirects qui comprennent les frais de gestion directs du fonds maître (1,00%) et les frais de gestion indirects du fonds maître (1,00%).

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.

• Rappel des frais de fonctionnement et de gestion l'OPC maître GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE (part I)

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Parts I:

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : I,00 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,00 % TTC.
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indicateur de référence **
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*

^{*} Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice composite 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

La partie variable des frais de gestion est perçue annuellement à la condition que la performance du fonds soit supérieure à la performance annualisée de l'indice composite 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis depuis la date de fin d'exercice. La part acquise de frais variables (correspondant aux rachats sur l'exercice) est perçue à la date de fin d'exercice.

^{**}Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice composite 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative. L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 31 mars 2018 pour les catégories de parts G, N et I.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Part GROUPAMA HORIZON DETTE EMERGENTE	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	15 764 554,28	13 617 148,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 426 261,36	5 159 702,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 512 853,21	-1 653 086,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		37 155,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-307 414,53	-16 558,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-798 925,86	-1 332 343,10
Différence d'estimation exercice N	-1 963 685,85	-1 164 759,99
Différence d'estimation exercice N-I	1 164 759,99	-167 583,11
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-47 698,41	-47 464,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 523 923,63	15 764 554,28

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(*)}$

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	16 772,01
	Souscriptions à recevoir	I 125,94
TOTAL DES CRÉANCES		17 897,95
DETTES		
	Achats à règlement différé	I 126,77
	Rachats à payer	16 771,83
	Frais de gestion fixe	4 444,72
TOTAL DES DETTES		22 343,32
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 445,37

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	45 458,959	4 426 261,36
Parts rachetées durant l'exercice	-15 554,797	-1 512 853,21
Solde net des souscriptions/rachats	29 904,162	2 913 408,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	180 231,571	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	48 593,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			17 298 510,80
Instruments financiers à terme	FR0010854901	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	17 298 510,80
Total des titres du groupe			17 298 510,80

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-51 649,47	-52 406,04
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-51 649,47	-52 406,04

	31/03/2023	31/03/2022
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-51 649,47	-52 406,04
Total	-51 649,47	-52 406,04

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-328 044,69	26 032,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-328 044,69	26 032,83

	31/03/2023	31/03/2022
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-328 044,69	26 032,83
Total	-328 044,69	26 032,83

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net en EUR	7 767 297,40	9 908 923,11	13 617 148,15	15 764 554,28	17 523 923,63
Nombre de titres	68 826,550	98 724,223	119 661,612	150 327,409	180 231,571
Valeur liquidative unitaire	112,85	100,36	113,79	104,86	97,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,42	0,41	-0,11	0,17	-1,82
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,34	-0,34	-0,34	-0,28

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	EUR	15 619,987	17 298 510,80	98,71
TOTAL FRANCE			17 298 510,80	98,71
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			17 298 510,80	98,71
TOTAL Organismes de placement collectif			17 298 510,80	98,71
Créances			17 897,95	0,11
Dettes			-22 343,32	-0,13
Comptes financiers			229 858,20	1,31
Actif net			17 523 923,63	100,00

7. ANNEXE(S)



SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	43
Caractéristiques de l'OPC (suite)	44



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE - I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT							
Libellé du produit	GROUPAMA FP DETTE	7 [Autorité compétente	AMF	(Autorité	des	Marchés
Libelle du produit	EMERGENTE - I		ridionio compotente	Financiers)			
Code ISIN	FR0010854901	1 L	Date de production du document	30 déc.	2022		
Devise	EUR (€)	1					

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis, en constituant un portefeuille d'OPC investissant sur cette c.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 €:

		1 an	Supérieure à 2 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	4 683,61 €	6 214,11 €
Scenario de terisions	Rendement annuel moyen	-53,16 %	-21,17 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 702,46 €	8 423,02 €
Scenario delavorable	Rendement annuel moyen	-12,98 %	-8,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 873,92 €	9 917,94 €
Scenario modere	Rendement annuel moyen	-1,26 %	-0,41 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 318,06 €	11 596,78 €
Scenario lavorable	Rendement annuel moyen	13,18 %	7,69 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 2 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2016.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 €:

	1 an	Supérieure à 2 ans
Coûts totaux	369,25€	272,72€
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,73 %	2,75 %



COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200€	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
	Autres coûts récurrents	1,61 % de la valeur de votre investissement par an.	161,2€	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	3,6€	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	7,9€	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 2 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail: reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854901/(tab)/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854901/(tab)/publication.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 mai 2022

- Mise à jour du narratif relatif aux commissions de surperformance (mise en conformité réglementaire ESMA) ;
- Mise à jour des frais courants à fin mars 2022.

09 août 2022

- Dissolution de la part G (FR0010612903) en date du 2 juin 2022 ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

30 janvier 2023

- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 2%;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI.

3. RAPPORT DE GESTION

Du 31/03/2022 au 31/03/2023

Performances

Sur la période, les parts du fonds affichent les performances suivantes : Part I -7.06% Part N -7.31%

L'indice de comparaison composite ressort à -6.22%. La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. L'inflation poursuit sa progression dans les pays émergents notamment au Brésil (au plus haut depuis 2003) et en Afrique du Sud.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -5.56% en usd sur le mois d'avril. La zone EMEA est en baisse de -3,27%. La Turquie progresse de +6.21%, l'Arabie Saoudite est à +5.89% tandis que l'Afrique du Sud corrige de -12.76%. L'Asie émergente cède -5,08% pénalisée par Taïwan -9,8% et la Corée du Sud -6,33%. La Chine est à -4,08% tandis que l'Inde limite la baisse à -1,67%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -12.98%, pénalisée par le Brésil -13.71%. Le Chili est à -12,29%, le Mexique à -11,05% et la Colombie à -10.60%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.25%, la dette émergente en devises locales est en repli de -3.87%, la dette corporate est quant à elle en retrait de 2.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,42%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection positif et de sa surexposition sur le segment corporate. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur le mois.

La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Après un mois d'avril compliqué les marchés émergents parviennent à se stabiliser sur le mois de mai. Les nouvelles peinent cependant à enthousiasmer les investisseurs avec des autorités chinoises toujours aux prises avec le Covid 19, des indices PMI décevants en Chine et en Afrique du Sud, ou encore une inflation hors de contrôle en Turquie. Cependant, la Chine, principal pays émergent dispose encore de marges de manœuvres pour faire face au ralentissement économique et les autorités les utilisent prudemment : baisse du taux de réserves obligatoire et relâchement des contraintes pesant sur le secteur immobilier.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche une progression de 0.44% en usd sur le mois de mai. La zone EMEA est en baisse de 4.16%. L'Arabie Saoudite est en repli de 7.20%, la Turquie cède 6.63%, l'Afrique du Sud progresse quant à elle de 1.14%. L'Asie émergente est en hausse de 0.40%. L'Inde cède 5.82%, la Chine, la Corée du Sud et Taïwan progressent de respectivement 1.18%, 1.84% et 3.62%. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 8.18%. Le Mexique est à +5.71%, le Brésil à +8.38%, la Colombie +13.39% et le Chili +18.40%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 0.29%, la dette émergente en devises locales progresse de 1.52% et la dette corporate est quant à elle en retrait de 0.54%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.32%. Le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur le mois. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Ce changement de configuration a fortement pénalisé les pays émergents producteurs de matières premières, qui affichaient depuis le début de l'année d'excellentes performances. A contrario la Chine a nettement rebondi en raison d'une tonalité plus conciliante de la part des autorités vis-à-vis du secteur privé, de l'augmentation de la distribution de crédit et d'une inflation mesurée laissant des marges de manœuvre à la PBOC. Le pays n'en reste pas moins en lutte contre l'épidémie de Covid 19 et la demande interne demeure déprimée par les mesures de confinement.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -6.65% en usd sur le mois de juin. La zone EMEA est en baisse de -10,55%. L'Afrique du Sud cède -12.73%, l'Arabie Saoudite -10.95% et la Turquie -10.17%. L'Asie émergente limite le repli à -4.84% en raison du rebond de la Chine +6.56%. La Corée du Sud est en repli de -17.09%, Taïwan cède - 14.19% et l'Inde est à -6.75%. L'Amérique Latine sous-performe avec une lourde chute de -17.00%. La Colombie plonge de -28.98%, le Brésil de -19.16% et le Chili de -19.02% tandis que le Mexique « limite » la baisse à -9.79%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.54%, la dette émergente en devises locales est en repli de -2.84%, la dette corporate est quant à elle en retrait de -3.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,65%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Juillet 2022

Les marchés émergents ont été pénalisés par de mauvaises nouvelles en provenance de Chine : rebond de l'épidémie de covid-19, scandale bancaire provoqué par quatre banques locales, refus de certains ménages Chinois d'honorer les mensualités de leurs prêts immobiliers. Seules la tonalité plus accommodante de la FED et les mesures de soutien de la banque centrale Chinoise ont permis aux marchés émergents de rebondir sur la seconde quinzaine du mois de juillet.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est stable à -0.25% en usd sur le mois de juillet. La zone EMEA est en hausse de +3.49%. l'Arabie Saoudite progresse nettement avec +5.90%, L'Afrique du Sud est à +0.32% tandis que la Turquie cède -1.24%. L'Asie émergente cède 1.28%, pénalisée par la Chine -9.50%. La Corée du Sud est à +1.00%, Taïwan est à +2.95% et l'Inde bondi de +9.32%. L'Amérique Latine progresse de +4.26%. Le Mexique est à -0.06%, le Brésil +5.53% et le Chili +12.35%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 3.20%, la dette émergente en devises locales est à +0,29%, la dette corporate est quant à elle en hausse de 1.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2.06%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection négatif et de la surexposition à la dette corporate. Nous avons réduit notre sous-sensibilité aux taux US.

Août 2022

Les marchés émergents continuent de faire face à un environnement compliqué avec le maintien à Jackson Hole d'un discours restrictif de la part de la Réserve Fédérale. La remontée des taux US et le renforcement du dollar sont globalement néfastes à la sphère émergente. Sur le plan macroéconomique, en Chine, la production industrielle, les ventes aux détails et l'investissement ont baissé comme le PMI manufacturier de Caixin. La POBC a quant à elle diminué ses taux de prêts hypothécaires pour la seconde fois cette année.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets parvient tout de même à surperformer les marchés actions développés avec une hausse de +0.42% en usd sur le mois d'août. La zone EMEA est en baisse de -0,79%. L'Afrique du Sud est à -4.07%, l'Arabie Saoudite progresse de +1.97%, tandis que la Turquie bondi de +22.70%. L'Asie émergente progresse de +0.36%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -3.32%. Taïwan est à -1.30%, la Chine est quasi stable à +0.22% alors que l'Inde progresse nettement de +4.11%. L'Amérique Latine progresse de +2.72% portée par le Brésil +6,41%. Le Chili est en hausse de +2.70% tandis que le Mexique abandonne -5.00%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -1.17%, la dette émergente en devises locales est à -0,67%, la dette corporate est quant à elle en légère hausse de +0,18%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.50%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence en raison d'un effet sélection positif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Septembre 2022

Les marchés émergents n'ont pas échappé à la vague d'aversion pour le risque sur le mois de septembre et sousperforment les marchés développés. La Chine maintien contre vents et marées sa politique zero covid malgré les impacts économiques : chômage des jeunes, déséquilibres entre les régions et faiblesse de la consommation. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. L'inflation quant à elle reste globalement élevée dans les pays émergents malgré la proactivité des banques centrales locales avec toutefois d'importantes disparités. L'Europe de l'Est est impactée par la crise en Ukraine, l'Inde souffre de sa forte dépendance aux importations d'énergie. Le Brésil a quant à lui peut être passé le pic d'inflation au prix d'une politique monétaire très orthodoxe avec des taux passés de 2.00% début 2021 à fin septembre.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets chute de -11.72% en usd sur le mois de septembre. L'Asie émergente chute lourdement de -13.23%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -18.28%. Taïwan est à -15.83%, la Chine est à -14.55%, l'Inde résiste un mieux avec -6.43%. La zone EMEA est en baisse de -7,80%. L'Afrique du Sud est à -8.88%, l'Arabie Saoudite est à -7.50%, tandis que la Turquie est à -4.04%. L'Amérique Latine limite la baisse à -3.26%. Le Chili corrige de -10.57%, le Brésil est à -3.33%, le Mexique est quasi stable à -0.41%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -6.03%, la dette émergente en devises locales est à -3,87%, la dette corporate est à -3.83%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -2.35%.

Le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence. L'effet sélection négatif est compensé par la position courte sur le 10Y US et par l'effet allocation surpondérant grâce à la surpondération des obligations d'entreprises. Nous avons légèrement réduit notre surexposition à la dette d'entreprise pour repondérer la dette émergente en devises dures compte tenu de la forte remontée du 10 ans US.

Octobre 2022

A contre-courant des marchés développés, les marchés émergents ne rebondissent pas sur octobre et cèdent de nouveau du terrain. En effet, en Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir et l'aspect autoritaire du régime inquiète. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraichement accueilli par les investisseurs. Les élections au Brésil, malgré un résultat serré laissant planer le doute sur une transition sans accros, sont perçues de manière positive.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en retrait de -3.10% en usd sur le mois d'octobre. L'Asie émergente cède -5.86%, pénalisée par la Chine -16.81%. Taïwan est à -5.12% tandis que l'Inde progresse de +2.57% et la Corée du Sud rebondi de +8.34%. La zone EMEA progresse de +4.31%.

L'Afrique du Sud est à +3.00%, L'Arabie Saoudite +3.12%, la Pologne +16.02% et la Turquie +23.03%. L'Amérique Latine surperforme nettement avec +9.66%. Le Chili progresse de +2.63%, le Brésil +8.62% et le Mexique +13.85%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est quasi stable à +0.08%, la dette émergente en devises locales est en repli de -1.42%, la dette corporate sous-performe avec -2.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.38%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. Le fonds est pénalisé sur le mois par sa surexposition au crédit émergent. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. Les marchés émergents ont pleinement bénéficié de ce regain d'intérêt pour les actifs risqués, portés par la tonalité moins rigide des autorités chinoises vis-à-vis des mesures anti-covid et par la dépréciation du dollar américain qui a connu son pire mois depuis plus d'une décennie. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en fort rebond de 14.83% en usd sur le mois de novembre. L'Asie émergente affiche une performance de +18.71%, porté par la Chine +29.71%. Taïwan est à +22.21%, l'Inde +5.19%, la Corée du Sud +1.00%. La zone EMEA progresse de +4.65%. La Turquie est à +22.52%, l'Afrique du Sud +19.59% tandis que l'Arabie Saoudite cède -7.18%. L'Amérique Latine sous-performe avec une hausse limitée à +0.48%. Le Chili est à +6.11%, le Mexique +6.00% alors que le Brésil cède -2.90%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en très nette progression avec +6.95%, la dette émergente en devises locales est à +3.81%, la dette corporate est à +5.29%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. Le fonds bénéficie d'un effet sélection positif sur la quasi-totalité des sous-jacents.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales, et notamment pour la FED. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de -1.41% en usd sur le mois de décembre. L'Asie émergente affiche une performance négative de -0.82%, malgré la belle performance de la Chine +5.20%. L'Inde, Taïwan et la Corée du Sud affichent des performances très proches les unes des autres avec respectivement -5.48%, -5.46% et -5.15%. La zone EMEA cède -3.08%. La Turquie est à +8.04%, l'Arabie Saoudite à -3.33% et l'Afrique du Sud à -3.94%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -4.04%. Le Mexique est à -6.80%, le Brésil à -2.96% et le à Chili -2.50%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en légère progression de 0.38%, la dette corporate est à +1.54% et la dette émergente en devises locales est à +2.60%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est quasi stable à -0.05%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. Le fonds bénéficie d'un effet sélection positif provenant principalement du sous-jacent sélectionné sur la dette émergente corporate.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +7.90% en usd sur le mois de janvier. L'Amérique Latine surperforme avec +9.87%. Le Mexique est à +17.02%, le Chili +10.43% et le Brésil +6.94%. L'Asie émergente affiche une performance de +8.63%. Taïwan est à +12.67%, la Corée du Sud est à +12.38% et la Chine +11.78%. L'Inde est quant à elle en repli de -2.99%. La zone EMEA ferme la marche avec une hausse de « seulement » 2.29%. L'Afrique du Sud est à +4.68%, l'Arabie Saoudite à +2.18% tandis que la Turquie cède -8.17%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +3.68% suivie par la dette émergente en devises dures +3.11% et enfin la dette corporate avec +3.04%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 2.30%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Ainsi, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en baisse de -6.48% en usd sur le mois de février. La zone EMEA

surperforme en « limitant » la baisse à -4.26%. L'Afrique du Sud cède -8.05% et l'Arabie Saoudite est à -7.35%, la Turquie affiche une hausse +5.76%. L'Amérique Latine est en baisse de -6.20%. Le Brésil est à -9.21%, le Chili est à -4.07%, tandis que le Mexique est quasiment stable à -0.20%. L'Asie émergente ferme la marche avec -6.87%. La Chine sous-performe avec -10.38%, la Corée du Sud est à -7.00% et l'Inde est à -4.57%. Taïwan résiste mieux avec un

repli de -1.13%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +1.19% suivie par la dette émergente corporate +1.04%, enfin la dette émergente en devises dures sous-performe avec un léger retrait de -0.08%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 0.87%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence L'effet sélection est négatif notamment sur les sous-jacents de dette émergente en devise locale et de dette émergente corporate. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Mars 2023

Le cycle de resserrement monétaire se poursuit dans les pays développés, la BCE augmentant ses taux de 50bps et la FED de 25 bps. Les messages des deux institutions apparaissaient cependant plus mesurés, la BCE révisant en baisse ses prévisions d'inflation et plusieurs officiels de la FED laissant entendre que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. En Chine, l'économie poursuit sa reprise avec une hausse de la production industrielle. Il est par ailleurs à noter que le stress bancaire ayant agité l'Europe et les Etats-Unis ne s'est pas propagé à la sphère émergente.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +3.03% usd sur le mois de mars. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA progresse de 1.02%. L'Arabie Saoudite rebondi de +5.72%, l'Afrique du Sud est à +3.29% tanis que la Turquie cède 6.72%. L'Amérique du Sud enfin ne progresse que de 0.84% Le Mexique surperforme avec +3.04% tandis que le Brésil stagne -0.27% et le Chili cède -0.66%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +2.79% suivie par la dette émergente en devises dures +1.40%, enfin la dette émergente corporate sous-performe avec une progression de 0.90%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.16%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence L'effet sélection est négatif avec une sous performance importante de notre sous-jacent investi sur les obligations d'entreprises. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devis	se de comptabilité")
Titres	Acquisitions	Cessions
PIMCO GIS EMG MKT BD INS C	1 121 140,30	3 258 974,29
AVIVA EMERG.MARKETS BD CL.I C.	35 463,23	2 535 600,07
GS-G&E M D-I\$A	195 756,58	I 578 409,75
VONTOBEL-EM MKT DBT-B	I 186 830,08	543 086,60
VANGUARD EMERGING MARKETS BOND FUND INVESTOR USD HEDGED ACC	539 577,62	991 240,68
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	341 659,85	951 357,63
ISHARES JPM USD EM CRP USD A	301 303,32	838 036,10
TCW FUNDS-EMER MKT INC-IU	60 993,93	509 292,21
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - USD Emerging Markets Sovereig	383 805,94	
iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist)		251 682,90

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions:
 - o Mises en pensions:
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 13 578 531,24
 - o Change à terme : 13 578 531,24
 - o Future:
 - o Options:
 - o Swap:
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	LB MORCANI
	J.P. MORGAN

^(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	250 000,00
Total	250 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité.

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. ».

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. <u>Eléments de contexte</u>:

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe:

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- O De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- O D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- O D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
- 1.4. <u>Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management</u>

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management
- 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros	
Dont rémunérations variables versées en 2022	8 036 665 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice	181 337 euros	
2018 et versé en 2022 (3è tiers)	161 337 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice	124 812 euros	
2019 et versé en 2022 (2è tiers)	124 812 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice	85 814 euros	
2020 et versé en 2022 (1er tiers)	65 614 euros	

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (5 l collaborateurs)	8 904 747 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 469 784 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 mars 2023

GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM FREDERIC SELLAM 2023.07.04 17:53:37 +0200

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/03/2023 en EUR

ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	17 130 444,18	25 148 990,15
Actions et valeurs assimilées	, , ,	,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	17 130 444,18	25 128 150,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	,	•
équivalents d'autres pays	17 130 444,18	25 128 150,26
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		20 839,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		20 839,89
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	13 590 481,75	19 728 844,00
Opérations de change à terme de devises	13 578 531,24	19 696 512,09
Autres	11 950,51	32 331,91
COMPTES FINANCIERS	613 206,54	407 375,44
Liquidités	613 206,54	407 375,44
TOTAL DE L'ACTIF	31 334 132,47	45 285 209,59

PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 099 998,56	26 841 574,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		445 686,99
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-553 074,14	-1 840 133,91
Résultat de l'exercice (a,b)	115 230,33	37 611,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 662 154,75	25 484 739,12
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,08	20 839,93
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	0,08	20 839,93
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,08	20 839,93
Autres opérations		
DETTES	13 671 977,64	19 778 057,72
Opérations de change à terme de devises	13 383 036,50	19 458 050,60
Autres	288 941,14	320 007,12
COMPTES FINANCIERS		I 572,82
Concours bancaires courants		I 572,82
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	31 334 132,47	45 285 209,59

⁽a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0622		773 041,84
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 363,74	136,88
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		246 007,43
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	260 392,26	
TOTAL (I)	265 756,00	246 144,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 315,02	3 138,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 315,02	3 138,96
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	264 440,98	243 005,35
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	164 706,99	203 912,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	99 733,99	39 093,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 496,34	-1 481,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	115 230,33	37 611,95

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

Valeurs négociées dans la zone Euro ,Europe et titres étrangers négociés en bourse de Paris

=>Premier cours du jour de valorisation

 Produits de taux, la Société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé :

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC :

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger :

Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel et les BTF Bons du Trésor à taux fixes sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de facon linéaire.

Deprations de gré à gré :

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN Titres de Créances Négociables (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés actions sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Change à terme :

Les opérations à terme sur devises sont inscrites à l'achat et à la vente pour la valeur déterminée dans le contrat. La différence entre le cours comptant et le cours à terme est enregistrée dans un compte report/déport et amortie sur la durée du contrat.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

• Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

• Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux variable) ou à taux variable (si Taux variable/Taux Fixe) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

• Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

▶ Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « frais » du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI)

Part N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,20% TTC
Frais indirects maximum commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : I,00% TTC.
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indicateur de référence***
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*

^{*}Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part I

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC.
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au- delà de celle de l'indicateur de référence**
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*

^{*}Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice composite 60% JP MORGAN EMERGING MARKETS GLOBAL BOND INDEX (couvert en euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan GOVERNMENT INDEX EMERGING MARKETS GLOBAL COMPOSITE (en EUR) coupons nets réinvestis +20% JP Morgan COMPOSITE EMERGING MARKETS INDEX BUND DIVERSIFIED (couvert en euros) coupons nets

^{**} Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

^{**}Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice composite 60% JP MORGAN EMERGING MARKETS GLOBAL BOND INDEX (couvert en euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan GOVERNMENT INDEX EMERGING MARKETS GLOBAL COMPOSITE (en EUR) coupons nets réinvestis +20% JP Morgan COMPOSITE EMERGING MARKETS INDEX BUND DIVERSIFIED (couvert en euros) coupons nets réinvestis sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

réinvestis sur la période de calcul., la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion selon le principe de cristallisation. La totalité de la commission de performance est versée à la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative.

L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 31 mars 2018 pour les catégories de parts N et I.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management .

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	25 484 739,12	24 336 345,92
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 074 287,87	5 200 128,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 378 774,43	-1 959 521,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 552,56	253 129,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-762 967,98	-165 118,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 768 125,36	758 865,21
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 804 473,47	-2 671 054,73
Frais de transactions	-684,24	-1 885,01
Différences de change	902 466,04	I 992 674,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-709 010,18	-2 318 440,35
Différence d'estimation exercice N	-1 954 386,28	-1 245 376,10
Différence d'estimation exercice N-I	1 245 376,10	-1 073 064,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-20 839,89	20 520,82
Différence d'estimation exercice N		20 839,89
Différence d'estimation exercice N-I	-20 839,89	-319,07
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	99 733,99	39 093,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 662 154,75	25 484 739,12

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TITRES DE CRÉANCES TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							613 206,54	3,47
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(*)}$

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	613 206,54	3,47								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	17 130 444,18	96,99						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	10 823,74	0,06						
Comptes financiers	14 825,17	0,08						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	13 383 036,50	75,77						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	13 578 531,24
	Souscriptions à recevoir	I 126,77
	Rétrocession de frais de gestion	2 344,41
	Coupons et dividendes en espèces	8 479,33
TOTAL DES CRÉANCES		13 590 481,75
DETTES		
	Vente à terme de devise	13 383 036,50
	Rachats à payer	16 774,14
	Frais de gestion fixe	13 978,72
	Frais de gestion variable	8 188,28
	Collatéraux	250 000,00
TOTAL DES DETTES		13 671 977,64
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-81 495,89

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-66 159,000000	-9 012 178,98
Solde net des souscriptions/rachats	-66 159,000000	-9 012 178,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	4 562,8980	5 044 420,77
Parts rachetées durant l'exercice	-2 043,5160	-2 249 540,50
Solde net des souscriptions/rachats	2 519,3820	2 794 880,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 629,9870	
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N		
Parts souscrites durant l'exercice	55,6950	29 867,10
Parts rachetées durant l'exercice	-220,9870	-117 054,95
Solde net des souscriptions/rachats	-165,2920	-87 187,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	658,8940	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 097,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Frais de gestion variables provisionnés	7 925,57
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,51
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	375,39
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	149 179,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	254,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	5 952,20
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 709,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	8,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	139,82

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	115 230,33	37 611,95
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	115 230,33	37 611,95

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G		
Affectation		
Distribution		36 387,45
Report à nouveau de l'exercice		630,85
Capitalisation		
Total		37 018,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		66 159,000000
Distribution unitaire		0,55
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	113 833,73	I 923,42
Total	113 833,73	I 923,42

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	I 396,60	-1 329,77
Total	1 396,60	-1 329,77

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		445 686,99
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-553 074,14	-1 840 133,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-553 074,14	-1 394 446,92

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		-231 682,02
Total		-231 682,02

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-541 998,50	-1 128 377,67
Total	-541 998,50	-1 128 377,67

	31/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11 075,64	-34 387,23
Total	-11 075,64	-34 387,23

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net Global en EUR	32 178 497,86	19 612 610,82	24 336 345,92	25 484 739,12	17 662 154,75
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE G en EUR					
Actif net	12 681 440,76	8 944 113,24	10 127 021,45	9 386 563,35	
Nombre de titres	83 865,000000	66 159,000000	66 159,000000	66 159,000000	
Valeur liquidative unitaire	151,21	135,19	153,07	141,87	
+/- values nettes unitaire non distribuées			6,73		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,05	4,42		-3,50	
Distribution unitaire sur résultat		1,30		0,55	
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,20				
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC en EUR					
Actif net	7 706 696,52	9 808 583,94	13 494 718,43	15 622 420,83	17 309 594,56
Nombre de titres	6 060,6620	8 657,6490	10 460,0850	13 110,6050	15 629,9870
Valeur liquidative unitaire	1 271,59	l 132,93	1 290,11	1 191,58	I 107,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-34,20	37,16	56,75	-86,06	-34,67
Capitalisation unitaire sur résultat	6,14	6,46	-3,54	0,14	7,28
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N en EUR					
Actif net	11 790 360,58	859 913,64	714 606,04	475 754,94	352 560,19
Nombre de titres	18 996,5740	I 559,2690	1 140,3600	824,1860	658,8940
Valeur liquidative unitaire	620,65	551,48	626,64	577,24	535,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,74	18,12	27,60	-41,72	-16,80
Capitalisation unitaire sur résultat	1,38	1,43	-3,05	-1,61	2,11

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist)	USD	42 269	1 735 766,01	9,82
ISHARES JPM USD EM CRP USD A	USD	538 407	2 696 916,31	15,27
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - USD Emerging Markets Sovereig	USD	27 304	2 021 843,04	11,45
PIMCO GIS EMG MKT BD INS C	USD	40 410,203	1 722 115,51	9,75
SPDR® Bloomberg Barclays EM Inflation Linked Local Bond UCIT	USD	10 152	451 351,69	2,56
VANGUARD EMERGING MARKETS BOND FUND INVESTOR USD HEDGED ACC	USD	21 898,32	2 137 352,22	12,10
TOTAL IRLANDE			10 765 344,78	60,95
LUXEMBOURG				
AVIVA EMERG.MARKETS BD CL.I C.	USD	2 768,564	686 100,59	3,88
GS-G&E M D-I\$A	USD	98 300	1 055 880,16	5,98
TCW FUNDS-EMER MKT INC-IU	USD	590	700 090,43	3,97
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	USD	13 090,184	1 840 903,13	10,42
VONTOBEL-EM MKT DBT-B	USD	20 140	2 082 125,09	11,79
TOTAL LUXEMBOURG			6 365 099,40	36,04
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			17 130 444,18	96,99
TOTAL Organismes de placement collectif			17 130 444,18	96,99
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-0,09	-0,08	
TOTAL Appel de marge			-0,08	
Créances			13 590 481,75	76,95
Dettes			-13 671 977,64	-77,41
Comptes financiers			613 206,54	3,47
Actif net			17 662 154,75	100,00

Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE IC	EUR	15 629,9870	l 107,46
Part GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE N	EUR	658,8940	535,07

7. ANNEXE(S)



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT							
Liballá du produit	GROUPAMA FP DETTE] [Autorité compétente	AMF	(Autorité	des	Marchés
Libellé du produit EMERGENTE - N		Autorite competente	Financiers)				
Code ISIN	FR0010854893	1 l	Date de production du document	30 déc.	2022		
Devise	EUR (€)						

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis, en constituant un portefeuille d'OPC investissant sur cette c.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 €:

		1 an	Supérieure à 2 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	4 683,17 €	6 213,85 €
Scenario de tensions	Rendement annuel moyen	-53,17 %	-21,17 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 686,74 €	8 392,73 €
Scenario delavorable	Rendement annuel moyen	-13,13 %	-8,39 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 856,19 €	9 882,44 €
Scenario modere	Rendement annuel moyen	-1,44 %	-0,59 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 297,78 €	11 555,39 €
Scenario lavorable	Rendement annuel moyen	12,98 %	7,50 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 2 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2016.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 2 ans
Coûts totaux	391,1 €	294,55€
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,95 %	2,97 %



COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200€	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
	Autres coûts récurrents	1,88 % de la valeur de votre investissement par an.	188,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	3,6€	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	3,1 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 2 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail: reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854893/(tab)/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854893/(tab)/publication.



GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT						
Libellé du produit	GROUPAMA FP DETTE	Autorité compétente	AMF	(Autorité	des	Marchés
Libelle du produit	EMERGENTE - R	7 taterite competente	Financ	iers)		
Code ISIN	FR0013268018	Date de production du document	30 déc	. 2022		
Devise	EUR (€)					

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 60% JP Morgan Emerging Markets Global Bond Index (couvert en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Government Index Emerging Markets Global Composite (en Euros) coupons nets réinvestis + 20% JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified (couvert en Euros) coupons nets réinvestis, en constituant un portefeuille d'OPC investissant sur cette c.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation **SOUSCRIPTEURS :** Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1 2	3	4	5	6	7
-----	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 €:

		1 an	Supérieure à 2 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	4 684,21 €	6 214,45 €
Scenario de tensions	Rendement annuel moyen	-53,16 %	-21,17 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 723,9 €	8 464,44 €
Scenario delavorable	Rendement annuel moyen	-12,76 %	-8,00 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 898,12 €	9 966,47 €
Scenario modere	Rendement annuel moyen	-1,02 %	-0,17 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 345,72 €	11 653,36 €
Scenario lavorable	Rendement annuel moyen	13,46 %	7,95 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 2 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2016.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 2 ans
Coûts totaux	345,94 €	249,48 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,49 %	2,51 %



COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200€	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0€	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
	Autres coûts récurrents	1,38 % de la valeur de votre investissement par an.	137,53 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	3,6€	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	7,79€	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 2 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail: reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013268018/(tab)/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013268018/(tab)/publication.